

**BURKINA FASO**  
**Unité-Progrès-Justice**

**Partners for Africa Session de Concertation**  
**« Eléments de Stratégie**  
**de Gestion des Ressources en Eau »**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

1

**I. INTRODUCTION**

**Le Plan d'Actions du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg, en droite ligne de la déclaration du Millénaire, a accordé une large place à l'enjeu de l'accès à l'eau et à l'assainissement.**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

2

## I. INTRODUCTION

Le plan d'actions du Burkina Faso pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le Secteur de l'eau s'inscrit dans cette perspective.

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

3

## I. INTRODUCTION

Ce plan est en relation directe avec les défis de sécurité alimentaire, de valorisation économique de l'eau d'accès des populations aux services de base en matière d'eau potable et d'assainissement , de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

4

## I. INTRODUCTION

Le Burkina Faso se fixe les objectifs suivants pour la réalisation dudit plan:

1. Sécurité alimentaires
2. La valorisation économique de l'eau
3. L'alimentation en eau potable
4. L'assainissement
5. La mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

## I. INTRODUCTION

Pour ce faire, les domaines d'actions retenus sont:

1. L'environnement institutionnel, organisationnel et les ressources humaines
2. Le développement des capacités des communes dans l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEPA)
3. Le développement des capacités du secteur privé dans le domaine de l'AEPA.

## I. INTRODUCTION

4. Le développement des équipements et services d'eau potable
5. Le développement des équipements et services d'assainissement
6. Le renforcement de la contribution de l'irrigation à l'amélioration des systèmes de production et à la sécurité alimentaire
7. Le développement des secteurs d'activités industrielles dans le domaine de l'eau.

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

7

## I. INTRODUCTION

La stratégie de mise en œuvre du plan d'actions prévoit:

- mise en place d'un groupe de pilotage (Etat, collectivités locales, secteur privé et société civile) chargé d'organiser les revues de la mise en œuvre des programmes
- mise en place d'un groupe d'appui des Partenaires Techniques et Financiers pour la réalisation du Plan d'Actions

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

8

## I. INTRODUCTION

- mise à contribution des programmes en cours dans le secteur de l'eau pour la réalisation du plan d'actions
- accorder la priorité aux actions relatives au développement des capacités
- la maîtrise de l'eau comme une préoccupation majeure dans la mise en oeuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en y intégrant la stratégie globale d'intervention en matière d'investissements.

## I. INTRODUCTION

La réalisation de ce Plan d'Actions est tributaire d'un appui significatif de la communauté internationale et de l'intérêt des collectivités, du secteur privé et de la société civile.

## **II. CONTEXTE DU SECTEUR EAU AU BURKINA FASO**

**Le principal problème des ressources en eau est lié à la pluviosité à la fois faible et aléatoire ce qui provoque:**

- une baisse de la nappe phréatique dans plusieurs zones**
- le danger de l'utilisation des eaux souterraines**
- une tendance à la baisse des ressources en eaux de surface**

## **II. CONTEXTE DU SECTEUR EAU AU BURKINA FASO**

- une très importante évaporation des eaux de surface**
- une augmentation constante des besoins en eau.**

**Le Burkina Faso de ce fait sera de plus en plus confronté à un problème d'offre suffisante de l'eau dans les années à venir.**

## **II. CONTEXTE DU SECTEUR EAU AU BURKINA FASO**

Le CSLP adopté en juin 2000 révisé en 2003 et le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) adopté en 2003 ont placé la problématique de la gestion des ressources en eau au centre des préoccupations nationales.

## **III. PLACE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE CSLP**

La gestion des ressources en eau est prise en compte dans l'axe 2 et l'axe 3 du CSLP:

- garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base
- élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité.

Domaines d'utilisation des ressources en eau:

3.1 Accès à l'eau potable

3.2 Hydraulique agricole

3.3 Hydraulique pastorale

### **III. PLACE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE CSLP**

#### **3.1 Accès à l'eau potable**

- **Le renforcement de la couverture en eau: création de 3000 forages**
- **L'implication des bénéficiaires dans la mise en place des infrastructures et leur gestion**
- **La correction des disparités régionales en matière de disponibilité de l'eau potable.**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

15

### **III. PLACE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE CSLP**

#### **3.2 Hydraulique agricole**

- **Intensification de la réhabilitation et de la maintenance des ouvrages hydro agricoles existants**
- **L'aménagement de petits périmètres irrigués à partir de forage ou de puits en faveur des femmes ou groupements féminins**
- **L'application d'une politique de tarification adaptée de l'utilisation de la ressource**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

16

### **III. PLACE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE CSLP**

#### **3.2 Hydraulique agricole**

- L'aménagement de bas-fond au profit des agriculteurs vivriers et le développement de la petite irrigation
- La mise en place d'une approche « haute intensité de main d'œuvre » pour la réalisation des ouvrages hydrauliques
- La maîtrise de l'opération des pluies provoquées, opération « Saaga ».

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

17

### **III. PLACE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE CSLP**

#### **3.3 Hydraulique pastorale**

- La mise en œuvre d'un programme de construction de puits pastoraux et de boulis réservés à l'abreuvement
- La responsabilisation des autorités locales et de l'ensemble des utilisateurs dans la gestion des infrastructures d'hydraulique pastorale.

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

18

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

##### **Objectif global:**

- **contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le Gouvernement Burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

##### **Objectifs spécifiques:**

- 1. Définir et planifier la mise en œuvre du cadre futur de gestion intégrée des ressources en eau ;**
- 2. Identifier pour ce faire les actions spécifiques et proposer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Le PAGIRE couvre la période 2003-2015 et comprend deux phases : (i) phase 1 de 2003 à 2008 ; (ii) phase 2 de 2009 à 2015.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**L'analyse des contraintes et des atouts permet de dégager les stratégies ci-après qui guideront la mise en œuvre du plan d'actions et, partant, la mise en place du futur cadre de gestion des ressources en eau :**

- Privilégier l'approche intégrée par rapport à l'approche sectorielle ;**
- Soutenir le désengagement de l'Etat en matière de production d'eau et de gestion des périmètres irrigués ;**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

- **Proposer un scénario de restructuration progressive de l'administration publique du domaine de l'eau ;**
- **Concevoir un cadre de gestion efficace et stable ;**
- **Proposer une restructuration progressive.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Les grandes orientations du plan sont définies comme suit:**

- 1. recentrer les missions de l'Etat ;**
- 2. mettre en place un Conseil National de l'Eau, structure nationale de gestion concertée de l'eau associant l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile ;**
- 3. construire de nouveaux espaces de gestion des bassins hydrographiques pour la planification et la gestion de l'eau ;**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

- 4. renforcer les capacités d'intervention des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile dans le domaine de l'eau ;**
- 5. développer et renforcer les ressources humaines.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Les actions spécifiques de la réforme du cadre de gestion des ressources en eau en cours sont regroupées dans huit (08) domaines qui sont:**

- 1. Le domaine N°1: Environnement habitant**
- 2. Le domaine N°2: Système d'information sur l'eau**
- 3. Le domaine N°3: Procédures**
- 4. Le domaine N°4: Recherche / Développement**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**5. Le domaine N°5: Ressources humaines**

**6. Le domaine N°6: Information, éducation,  
sensibilisation, plaidoyer**

**7. Le domaine N°7: Cadre institutionnel**

**8. Le domaine N°8: Mesures d'urgence**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

27

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Le coût total des actions de la 1<sup>ère</sup> phase du PAGIRE est évalué  
à 13,551 milliards de FCFA répartis comme suit:**

| N° | Domaines                                                        | Enveloppe budget.<br>FCFA |
|----|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|
| 1  | Environnement habitant                                          | 350 536 100               |
| 2  | Système d'information sur les ressources en eau et leurs usages | 1 223 059 200             |
| 3  | Procédures de gestion                                           | 148 280 000               |
| 4  | Recherche-développement                                         | 928 235 000               |
| 5  | Ressources humaines                                             | 4 014 771 000             |
| 6  | Information, communication, sensibilisation, plaidoyer          | 448 664 450               |
| 7  | Cadre institutionnel                                            | 4 491 758 550             |
| 8  | Mesures d'urgence                                               | 1 945 224 600             |
|    | Enveloppe budgétaire globale                                    | 13 550 528 900            |

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

28

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Le budget de la 2ième phase sera déterminée à l'issue de la 1ière phase en fonction des résultats des revues et de l'évaluation de cette phase.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**La stratégie de financement prévoit:**

- 1. de mobiliser les ressources nationales ;**
- 2. de mettre à contribution les programmes structurels et les programmes d'investissement significatifs dans le secteur de l'eau, pour appuyer la réalisation du plan d'action ;**
- 3. de mobiliser l'aide extérieure pour le financement du PAGIRE, à travers l'organisation de concertations avec les partenaires au développement.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**La mise en œuvre du PAGIRE constituera pour le ministère en charge de l'eau, le socle permettant d'asseoir à terme, une gestion durable des ressources en eau du pays.**

**Des revues tous les trois ans, une évaluation à mi-parcours en 2008 et une évaluation finale en 2015 sont prévues.**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

**Les facteurs de risque identifiés:**

- 1. Le premier facteur de risque est d'ordre politique : le succès de la mise en œuvre du plan d'action reposera essentiellement sur la volonté et la détermination du gouvernement à le conduire à terme ;**
- 2. Le second facteur de risque est lié à la capacité des cadres de l'administration publique de l'eau à s'approprier le plan d'action et à leur engagement à le mettre en œuvre ;**

#### **IV. OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PAGIRE)**

- 3. Le troisième facteur de risque est lié à l'appropriation du Plan par les usagers de l'eau et les collectivités locales;**
- 4. Le quatrième facteur de risque est lié à la disponibilité des partenaires au développement à appuyer la mise en œuvre du plan d'action.**

#### **V. PROJETS SPECIFIQUES IDENTIFIES**

- 1. La poursuite de l'approvisionnement en eau potable par pompage solaire et les activités de production agricole ;**
- 2. La mise en œuvre du plan stratégique d'assainissement ;**
- 3. La mise en œuvre de mesure d'accompagnement par la réalisation de point d'eau potable lors de la construction et la réhabilitation des centres de santé et de promotion sociale ;**

## **V. PROJETS SPECIFIQUES IDENTIFIES**

- 4. La réalisation systématique de point d'eau dans le cadre du projet de développement de l'enseignement de base ;**
- 5. L'intensification de la petite irrigation et des grands aménagements hydrauliques agricoles.**

## **VI. CONCLUSIONS**

**La gestion des ressources en eau est sans nul doute l'un des principaux enjeux de l'avenir du Burkina qui interpelle tous les acteurs et partenaires techniques financiers du secteur.**

**La stratégie de réduction de la pauvreté du Burkina Faso est assez volontariste. Son succès dépendra en grande partie de la capacité du Gouvernement à piloter les politiques et programmes qui seront mis en œuvre.**

## **VI. CONCLUSIONS**

**Le schéma de mise en œuvre de la réforme suppose que les ressources nécessaires pour le financement de la stratégie soient disponibles dans les délais requis.**

**Pour mener à bien ces actions, une plus grande concertation et synergie intersectorielles ( eau, énergie, santé, éducation).**

**Ceci permettra d'éviter une juxtaposition des programmes qui n'est assurément pas le meilleur moyen de lutter contre l'inaccessibilité à l'eau qui engendre à son tour un phénomène aussi complexe que la pauvreté.**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

37

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION !**

Dakar, 20-21 avril 2005: Présentation  
du Burkina Faso

38